

# FICHE DE SYNTHÈSE SIMPLE ET POLYVALENTE.

Rubrique : recommandation pour rapport minimum au prescripteur

## **Avertissement :**

La numérotation des Fiches de Synthèse correspond aux évolutions demandées par des groupes de travail successifs. La 5<sup>ème</sup> n'est pas meilleure que la 1<sup>ère</sup>, il s'agit de version différentes parmi lesquelles chacun peut faire son choix.

## **Modification majeure :**

Il s'agit de la présentation « en lignes » qui remplace la structure « en colonnes » afin de permettre une utilisation aisée du logiciel Word. Une fois saisi, le bilan peut être télé transmis. Ce n'est pas la première fois qu'une technologie influence le mode d'expression : la disque en cire a ramené les chansons à 3 minutes, et le télégramme facturé au nombre de mots imposait le style « télégraphique ». Cette présentation ne change rien à l'esprit de la fiche, elle peut être adaptée aux évolutions antérieures.

## **Présentation :**

Cette Fiche de Synthèse répond aux critères exposés dans le décret du 29 juin 2000 qui fait obligation au kinésithérapeute de produire des rapports à intervalles spécifiés.

## **Critères d'inclusion (les catégories majeures cliniques) :**

La fiche se veut polyvalente. Succincte, elle est accompagnée en cas de besoin des résultats de bilans plus spécifiques

## **Critères d'exclusion (ne pas utiliser pour) :**

Série de séances très brève (voir le décret)

## **Critères de péjoration (diagnostic associé) :**

Mentionner visiblement les co-morbidités dont le patient est porteur à la première séance, afin de se prémunir contre le risque d'une désignation « complication ».

## **Présentation :**

Une présentation « en ligne » au lieu de « en colonnes » permet la saisie au clavier et la télé transmission.

La taille de chacun des encadrés est laissée à l'appréciation des utilisateurs – nous recommandons un feuillet unique, recto seulement, en laissant le plus de place possible aux problèmes identifiés par le Kinésithérapeute.

Le groupe de travail a enlevé les termes « points forts » - « points faibles ».

Il a conservé « Diagnostic OU Prescription médicale ».

## **Nouvelles rubriques :**

Les « désirs du patient ».

Les « **Conseils d'Hygiène de Vie** » ou « **Conseils d'éducation à la santé** » sont considérés comme équivalents.

Suppression de « Points forts » et « Points faibles », considérés inutiles.

# FICHE DE SYNTHÈSE SIMPLE ET POLYVALENTE.

Suppression de « séances effectuées », puisqu'il s'agit du premier envoi.

## Modèle de fiche de synthèse (évolution 5)

Nom du patient \_\_\_\_\_

N° de dossier \_\_\_\_\_

*Date de prescription* \_\_\_\_\_ *Date de début de prise en charge* \_\_\_\_\_

*Nombre de séances demandées* \_\_\_\_\_

*Diagnostic ou prescription médicale :*

*Problèmes identifiés par le kinésithérapeute (déficiences, incapacités)*

*Protocole thérapeutique (types d'actes)*

*Objectifs et priorités de la kinésithérapie :*

*Désirs du patient :*

*Commentaires pour expliquer l'arrêt ou l'éventuelle prolongation des séances :*

*Conseils d'éducation à la santé :*

Signature et date :